

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
TAMANRASSET**
AVIS DE CONSULTATION N° : DOT/SDFS/DAL/SA/N°21/2022 –Relance-

La direction opérationnelle des télécommunications Tamanrasset Lance un avis de consultation avec exigence de capacités minimales pour :

**Acquisition et Installation de Système de Détection Automatique d'Incendie (SDAI)
conventionnel au niveau de POP international Tamanrasset.**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

Le soumissionnaire doit présenter un registre de commerce électronique contenant une activité dans le domaine.

Les prestataires intéressés par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de S/Achats, contre paiement de **2 000,00 DA** non remboursable auprès de la **BNA** agence Tamanrasset N°00100473030000016070.

Les offres doivent être composées :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention «**Dossier administratif**», «**Offre technique**» et «**Offre financière**».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant:

**AVIS DE CONSULTATION DOT/SDFS/DAL/SA/ N°21/2022 –Relance-
Acquisition et Installation de Système de Détection Automatique d'Incendie (SDAI)
conventionnel au niveau de POP international Tamanrasset.**

{À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres}

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis de consultation dans le site WEB d'Algérie Télécom.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **07H00 à 11H00** calendaires.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **11 H 00** à l'adresse indiqué ci-dessus.

ALGERIE TELECOM

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS TAMANRASSET
KSAR FOUGANI TAMENRASSET**